

## Réunions européennes

Pour la troisième fois cette année, le groupe de travail miel du COPA-COGECA s'est réuni à Bruxelles. A l'ordre du jour, plusieurs points très importants comme la situation du marché des miels, la place de l'apiculture dans la future politique agricole commune après 2013, le monitoring lancé par l'ANSES (nouveau centre de référence pour la pathologie apicole) et surtout la position du groupe sur les pollens OGM dans les miels. L'après-midi de ce lundi, nous rencontrons la Commission lors du groupe consultatif apiculture. Les mardi et mercredi, ce sont les membres de la coordination européenne qui se réunissaient pour faire le point sur les actions entreprises ces derniers mois et sur le futur de ce groupe (pour l'instant association de fait). Par la suite, plusieurs contacts et réunions ont encore porté sur les aspects sanitaires et sur les OGM dans les miels. Nous avons rencontré le fonctionnaire en charge de ce dossier à la Région wallonne. Voici une présentation de l'évolution de ces différents dossiers.

### Situation du marché du miel

Pour la première fois, la Commission nous a transmis les données les plus récentes sur le marché du miel. On y voit l'importance croissante des importations chinoises au détriment des miels argentins. Celles-ci

atteignent 37 % pour les données arrêtées au mois d'août. Une analyse de l'évolution des prix dans les différents pays qui exportent vers l'Union européenne montre que la Chine ne répond pas du tout à la hausse des prix enregistrée dans tous les autres pays. Par exemple, les prix étaient de 1,26 € en 2007 en Argentine et ils sont de 2,24 € en 2010. La Chine exportait un miel à 1,00 € et aujourd'hui il est à 1,26 €. Si on analyse l'évolution des sept premiers exportateurs (Argentine, Mexique, Chili, Brésil, Uruguay, Cuba, Inde) depuis 2007, on note une augmentation de prix de  $71,5 \pm 10,9 \%$  alors que la Chine n'a augmenté ses prix que de 26 %. De plus, ce pays est passé de 9800 t à plus de 50 000 t de miel exportées vers l'Union. Dans de telles conditions, nous avons demandé à la Commission que l'on suive cette situation de près avec entre autres des contrôles de qualité renforcés sur les produits entrants.

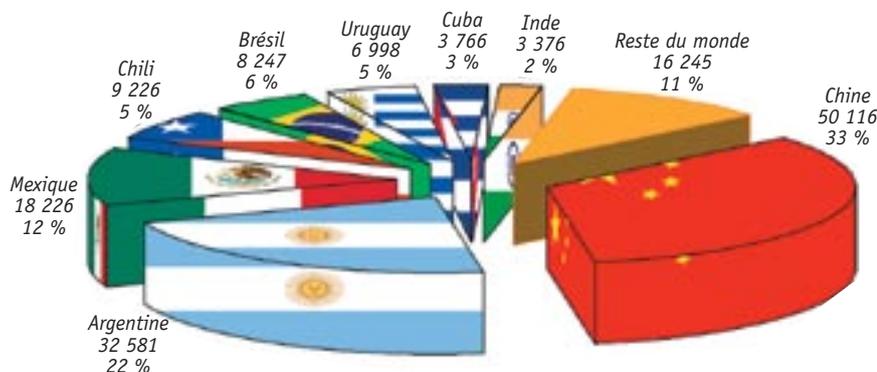
### Politique agricole commune

Les premiers textes sur la future PAC qu'on annonce plus verte sont maintenant disponibles. Nous étions naturellement très intéressés de voir les modifications qui y sont apportées en ce qui concerne l'apiculture. Pratiquement, le texte est resté similaire à la version précédente hormis le fait que les lignes d'action du programme

ne sont plus décrites dans le texte soumis au Conseil et au Parlement. C'est désormais à la Commission de fixer les lignes d'action. Si la modification des axes n'est pas à l'ordre du jour, cette mesure devrait permettre plus de souplesse en cas de besoin. Malheureusement, on ne trouve pas ce que nous avons demandé, à savoir assurer une meilleure diffusion des informations, assurer la possibilité de mise en place de projets collectifs... Espérons que la souplesse annoncée permette de rectifier ces éléments. Un point important touche au recensement des colonies qui a encore été rappelé par Martin Newman en charge du secteur apicole à la DG AGRI comme étant un élément à améliorer dans le futur.

### Monitoring sanitaire - Discontools

C'est Laszlo Kuster de la DG SANCO qui nous a présenté le projet de monitoring sur la santé des abeilles. Les Etats membres ont été nombreux à rentrer un projet et dix-neuf seront retenus afin de mettre en place ce monitoring. Il a vraiment présenté ce programme comme une première étape qui a pour principal objectif de voir comment il est possible de travailler au niveau européen dans ce domaine. Vu le type de financement prévu pour ce travail, seuls des aspects de santé animale peuvent y être analysés. Les éléments environnementaux sont donc laissés de côté pour l'instant. Dans le domaine de la santé, le COPA-COGECA a demandé d'introduire la varroase dans le programme d'évaluation des pathologies touchant les animaux domestiques. Afin d'évaluer la gravité et l'urgence de prendre des mesures spécifiques contre cette maladie, un groupe d'experts européens a été réuni à Bruxelles le 1 décembre pour remplir un questionnaire spécifique qui permet de faire apparaître plus clairement les manques actuels et la priorité à les combler. Ce travail a été mené rondement avec le concours de l'IFA (Fédération internationale de la santé animale) et de



Source : Eurostat



l'ANSES (Marie-Pierre Chauzat). Espérons que cela puisse déboucher sur de nouvelles recherches appliquées afin que l'on puisse mieux maîtriser cette pathologie pour réduire autant que possible les mortalités qui y sont liées.

### OGM dans les miels

Comment concilier l'inconciliable ? Les OGM et les abeilles ne font pas bon ménage. Ce n'est pas tellement dû à leur toxicité directe sur les abeilles, mal étudiée à ce jour, c'est surtout lié au fait que leur présence dans les produits de la ruche réduit très fortement la valeur marchande de ces derniers. Si le moratoire sur les OGM semble la « bonne solution », celle-ci n'est pas applicable car le principe de la liberté de choix prévaut dans de nombreux pays européens. Même en Wallonie, avec un ministre qui a tout fait pour limiter au maximum leur présence, un agriculteur peut semer des graines OGM s'il respecte les conditions - très décourageantes - imposées par la Région. Côté Coeur, la tendance est au moratoire; côté groupe de travail, il faut prendre en compte le « respect du choix » reconnu par la présidence de cette plate-forme agricole européenne. C'est donc sur une base de coexistence que nous avons élaboré un

texte qui vise à protéger les apiculteurs. En voici les principaux éléments.

- Nous demandons à ce que l'on puisse continuer à offrir aux consommateurs qui le demandent des produits sans OGM.
- Les méthodes d'analyse et d'échantillonnage doivent être fiables et les laboratoires accrédités pour assurer des résultats corrects. Une limite de détection analytique doit être précisée car le 0 analytique n'a pas de sens (quelle chance a-t-on de trouver un grain de pollen OGM dans un fût de 300 kg ?)
- Afin d'éviter que les apiculteurs doivent faire analyser leur miel pour prouver qu'il ne contient pas d'OGM, nous demandons à ce qu'un monitoring européen soit mis en place pour déterminer la présence réelle d'OGM (qualitative et quantitative) sur le territoire.
- Les analyses ne seraient systématiques que dans les zones où les abeilles peuvent être en contact avec des cultures OGM en quantités telles que les produits risquent de devoir être étiquetés. Ces zones doivent être définies scientifiquement en fonction des cultures et des produits de la ruche récoltés.
- Le coût des analyses et la perte de valeur économique liée à un étiquetage OGM ne

peuvent pas être pris en charge par les apiculteurs et doivent donc élargir à un fonds spécifique éventuellement européen.

- L'ultrafiltration ne constitue en aucune façon une technique qui permet d'éviter le problème.
- Le statut du pollen dans le miel doit être revu, mais sans remettre en question la directive Miel (2001/110).

Nous avons appris que la Commission analyse différentes pistes au niveau légal pour mettre cette décision de la Cour de Justice européenne en conformité avec les lois sur les OGM et sur le miel. La directive Miel serait revue afin de considérer le miel comme un ingrédient, ce qui nécessiterait un étiquetage en ce sens.

En Wallonie, une modification de l'arrêté régional devrait être étudiée pour permettre un dédommagement économique des apiculteurs en cas d'étiquetage des produits. Pour cela, ils doivent « exister » (n° de TVA, enregistrement, preuve de l'emplacement des ruchers). La prise en charge des frais d'analyse semble beaucoup plus difficile au niveau de la Région. Cet aspect des choses devrait être discuté avec le fédéral.



### Concours « miels »

L'édition 2011 s'est déroulée à Louvain-la-Neuve le 21 octobre dernier. Plus de 59 miels ont concouru et ont illustré l'étonnante palette gustative des miels wallons.

Le jury a retenu 25 miels qui ont été médaillés dans les différentes catégories. Au final, c'est 4 médailles d'or, 11 médailles d'argent et 10 médailles de bronze qui ont reçu l'approbation des membres du jury. Les résultats ont été proclamés à Tournai à l'occasion de Couleur Miel.

**Félicitations aux heureux gagnants !**

Liste des lauréats sur notre site : <http://www.cari.be/article/concours-de-miels/>

### Couleur Miel

Les 5 et 6 novembre, Couleur Miel, organisé cette année par Jean-Luc Strebelle et la section apicole de Tournai, a remporté un franc succès. Les activités étaient très bien organisées et les ateliers et stands d'information ont su séduire le public et les apiculteurs, attirés par la bonne odeur de la cire que l'on gaufrait ou par la perspective de déguster une bière au miel brassée pour l'occasion. Le CARI a fait déguster les miels des lauréats du concours « miels ». C'était l'occasion pour les amateurs de juger de la qualité des miels produits en Wallonie et de leur diversité aromatique.



### Journées ANERCEA 2011

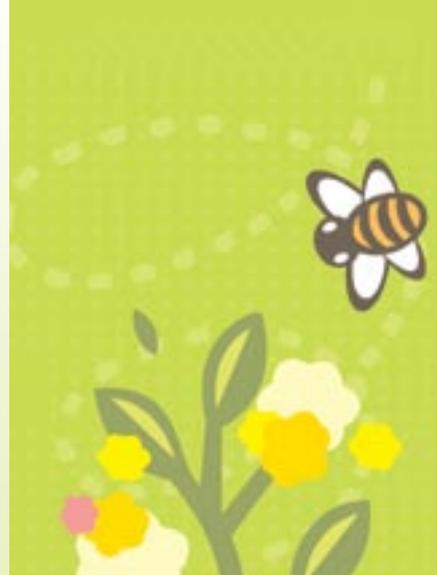
C'est à Doucier, un petit village du Jura, que se sont déroulées dans une ambiance très conviviale les journées de l'Association nationale des éleveurs de reines et des centres d'élevages apicoles les 15 et 16 novembre dernier. Le programme était concentré sur une réflexion autour de la sélection d'abeilles résistantes à *Varroa destructor*. Un invité de marque en la personne de Jeffrey W. Harris a retenu l'attention de l'assemblée. Après avoir fait l'historique de la recherche d'abeilles résistantes aux Etats-Unis, le chercheur américain a proposé un panorama de toutes les pistes ayant déjà été suivies pour la sélection d'abeilles résistantes et celles qui sont aujourd'hui retenues. Les prochaines journées d'étude de l'ANERCEA auront lieu à Léon dans les Landes les 7 et 8 février 2012.



## Abeilles et pollinisation en production d'oléagineux

Le 22 novembre, un colloque co-organisé par les semenciers (GNIS - ANAMSO - UFS) et l'Institut de l'abeille (ITSAP) se tenait à Mercuriol dans la Drôme. Le but affiché de cette manifestation était de rapprocher deux acteurs du monde agricole : les agriculteurs multiplicateurs de semences oléagineuses et les apiculteurs engagés dans des chantiers de pollinisation. Le secteur agricole connaît une crise de la pollinisation : disparition des pollinisateurs sauvages, méfiance des apiculteurs qui sont de plus en plus réticents à placer leurs ruches dans les champs de colza et de tournesol. L'idée était de souligner le potentiel win-win d'une collaboration entre les deux secteurs et le besoin d'organiser les partenariats par des chartes, contrats, centrale de réservation et guides de bonnes

pratiques. Thomas Mollet, apiculteur professionnel et membre de l'ITSAP, a su calmement souligner les peurs légitimes des apiculteurs face aux pratiques de l'industrie agricole (intoxication des butineuses et perte de la vitalité des colonies). Il a rappelé que les chantiers de pollinisation sont en compétition avec la production de miel qui est plus rémunératrice. Il a indiqué la nécessité de collecter des données objectives dans des conditions réelles basées sur la ruche et la nécessité pour les agriculteurs de respecter de bonnes pratiques de traitement comprenant l'obligation de traiter en dehors des périodes de butinage y compris les plantes en pleine floraison dans le voisinage des champs de grande culture.



Pour qu'une coopération soit possible entre les producteurs de plantes oléagineuses et les apiculteurs, il est nécessaire que le mot « biodiversité », brandi comme un étendard, ne soit pas vide de sens et que les impératifs économiques qui régissent les comportements agricoles ne soient pas un argument impérieux justifiant des plans d'action sans conscience en dépit de la réalité du paysage agricole. Le déficit avéré en pollinisateurs devrait être édifiant à cet égard. Les bandes de jachères fleuries en bord de champ sont peut-être un signe de la bonne volonté de l'industrie agricole. Encore faut-il que les espèces semées soient réellement des plantes sauvages et des variétés locales. Encore faut-il parallèlement analyser en profondeur l'impact des pratiques de l'agriculture industrielle sur l'entomofaune pollinisatrice. Les semences enrobées et les solutions biomoléculaires sont plus que jamais à l'ordre du jour, malgré les mises en garde des apiculteurs (ITSAP) et des scientifiques (INRA - Bernard Vaissière) sur des formes d'intoxication plus insidieuses, agissant dès le stade larvaire de l'insecte. Le monde agricole est varié. Il ne s'arrête pas aux champs de monoculture et les apiculteurs en font partie. Il est temps qu'ils soient considérés comme des partenaires respectables plutôt que comme des témoins gênants.



Giovanni PIERSANTI (Cooperativa Agricola Cesenate) - Thomas MOLLET (ITSAP)  
Joël MEUNIER (Maisadour)

<http://www.anamso.fr/colloque/index.php>